



LES GROSSESSES À LA RÉUNION

Le taux de natalité à La Réunion même s'il diminue, reste supérieur à celui observé en métropole. Bien que l'offre de soins hospitalière soit développée à La Réunion avec un taux d'équipement supérieur à la métropole avec 1,1 lits et places pour 1000 habitants en gynécologie obstétrique pour 1000 femmes de 15 ans et plus contre 0,8 en métropole au 1er janvier 2012^[6], les mortalités infantile et maternelle demeurent préoccupantes.

≡ Chiffres clés

	La Réunion	Métropole
Nombre de naissances vivantes domiciliées en 2011 ^[1]	14 123	792 996
Indice conjoncturel de fécondité (ICF) en 2011 ^[1]	2,36	1,99
Taux de natalité en 2011 ^[1]	16,9‰	12,5‰
Taux de prématurité en 2010 ^[2]	9,2%	6,6%
Taux de césariennes en 2010 ^[2]	19,6%	21%
Taux de mortalité infantile période 2000 - 2008 ^[3]	6,8‰	3,6‰
<i>Dont taux de mortalité infantile néonatale en 2010 ^[3]</i>	4,9‰	2,5‰
Taux de mortalité maternelle (période 2001-2006 pour 100 000 naissances vivantes) ^[4]	26,4	9,6*

* France entière

≡ Prévention

Dans le cadre du suivi des grossesses, les actions de prévention consistent au repérage et au diagnostic précoces des pathologies maternelles et/ou fœtales et des situations de vulnérabilité psychologique et sociale afin de pouvoir orienter suffisamment tôt les femmes et les couples vers les équipes les plus adaptées.

Les professionnels de la naissance aussi bien libéraux qu'hospitaliers peuvent s'appuyer sur le Réseau Périnatal Réunion (REPERE) tout au long du parcours des femmes enceintes. Le réseau a pour mission de contribuer à l'optimisation du parcours de santé des femmes par une meilleure coordination des professionnels. Le REPERE a également un rôle de mise en œuvre d'actions d'éducation et de prévention à destination de la population en matière de périnatalité et de parentalité.

Mais les équipes de professionnels de la naissance ne se limitent pas à la sécurité somatique des femmes et des bébés. Elles se préoccupent aussi de la sécurité émotionnelle des parents en proposant, en tant que de besoin, un accompagnement psychologique et social afin de préparer au mieux l'arrivée de l'enfant.

Pour les femmes porteuses d'un diabète gestationnel, le réseau périnatal REPERE propose un parcours coordonné de soins, sous la responsabilité directe du médecin habituel. Des séances d'éducation thérapeutique seront également accessibles, à l'hôpital ou en ville.

Les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Général proposent également aux familles une information sur les modalités d'accueil des jeunes enfants, sur la parentalité et les violences conjugales.

≡ Taux – Mortalité - Morbidité

Le nombre de naissances vivantes domiciliées en 2011 à La Réunion est de 14 123. Pour la troisième année consécutive ce nombre est en baisse et atteint son plus bas niveau depuis 1999. ^[1]

En 2011, le taux de natalité atteint 16,9 naissances pour mille habitants. Il ne cesse de diminuer depuis 2001 (19,9‰ en 2001). Cependant il reste supérieur de 4,3 points à celui observé en Métropole (12,5‰ en 2011). ^[1]

Les taux de fécondité chez les femmes âgées de moins de 25 ans sont beaucoup plus élevés à La Réunion : le nombre de naissances pour 1 000 femmes de 15-19 ans est 4 fois supérieur à celui de la métropole (41,6‰ versus 10‰). Le taux est près de deux fois supérieur pour les femmes de 20-24 ans (113,5‰ versus 60,7‰). ^[5]

L'âge moyen à la maternité est en recul depuis 10 ans. Il est de 28 ans en 2011 mais reste inférieur à celui de la métropole (30 ans). ^[5]

La proportion d'enfants nés prématurés parmi le total des naissances vivantes à La Réunion est plus élevée qu'en métropole : 9,2% de naissances prématurées en 2010 versus 6,6%. ^[5]

La mortalité maternelle à La Réunion est plus de 2 fois supérieure à celle de France entière (26,4 versus 9,6 pour 100 000 naissances vivantes sur la période 2006-2010). ^[4]

La mortalité infantile reste également élevée et supérieure à la métropole, près de 2 fois plus en 2010. Sur la période 2007-2009, 106 décès d'enfants de moins d'un an ont été comptabilisés en moyenne chaque année à La Réunion. ^[5]

> Définitions

- **Indice conjoncturel de fécondité** : ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.
- **Mortalité infantile** : Nombre de décès d'enfants de moins de 1 an.
- **Mortalité néonatale** : Nombre de décès d'enfants de moins de 28 jours.

Offre de soins

Le suivi prénatal des femmes enceintes est assuré principalement par les praticiens libéraux (médecins, généralistes, gynécobstétriciens, sages-femmes).

Sur l'île, on recense en particulier 64 gynécologues/obstétriciens au 1^{er} janvier 2013 (hors remplaçants), soit une densité de 19,9 médecins pour 100 000 femmes de 15 ans ou plus (versus 14,5 pour 100 000 en France au 1^{er} janvier 2012).

Dans le parcours de soins des femmes enceintes, 7 consultations prénatales et 3 échographies obstétricales sont planifiées. Outre la 1^{ère} consultation prénatale, un entretien prénatal précoce est également accessible afin de faire le point sur la situation globale de la femme et de la famille.

L'orientation des femmes vers les maternités se fait avec leur accord et en fonction du niveau de risque de leur grossesse et de leur lieu de résidence.

En termes d'offres de soins hospitaliers depuis 2012, on dénombre 7 maternités (4 publiques et 3 privées) : elles se répartissent en une maternité de niveau 1, trois maternités de niveau 2A, une maternité de niveau 2B et deux maternités de niveau 3.

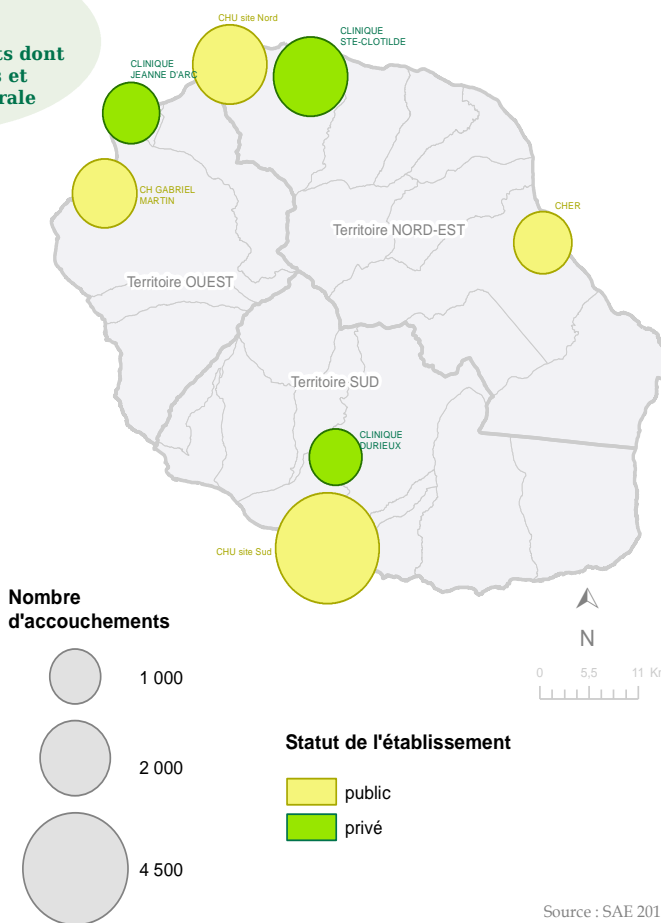
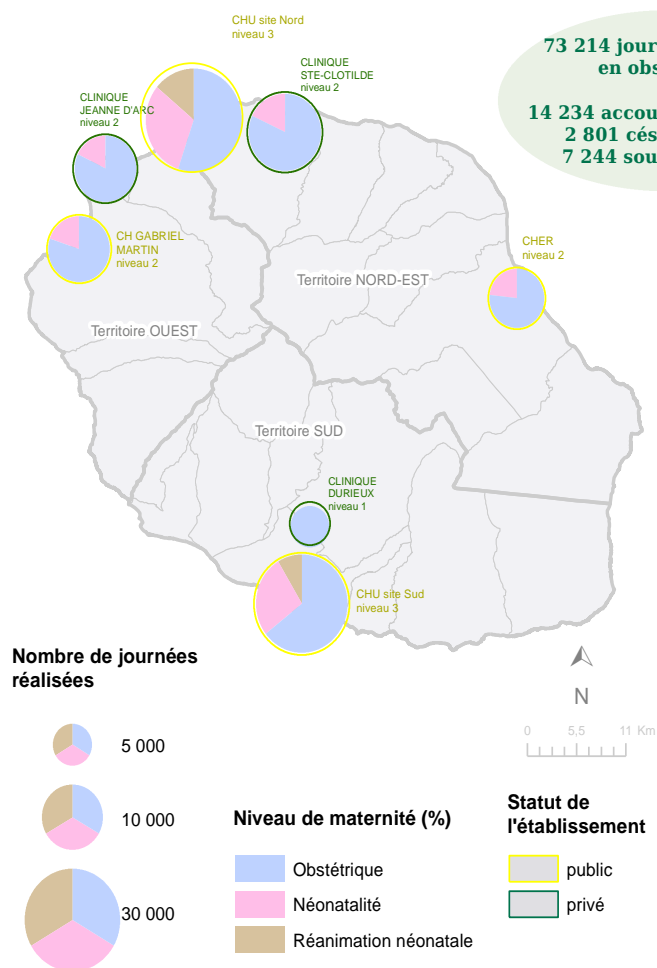
Dans toutes les maternités, un soutien psychosocial est proposé aux femmes et aux couples afin de préparer au mieux l'arrivée de l'enfant.

En post natal, le suivi de la maman et du bébé peut se faire à domicile par les sages-femmes libérales, en lien avec le médecin traitant habituel et le pédiatre choisi par la famille. Sous la responsabilité de la CGSS, le programme d'accompagnement au retour à domicile (PRADO) a démarré dans deux maternités; celle du CHU site sud et de la clinique Sainte Clotilde; il a vocation à se généraliser à l'ensemble des maternités de l'île. Il s'appuie sur une collaboration concertée et organisée entre les maternités et les sages-femmes libérales, avec une coordination administrative assurée par des agents de la CGSS.

Toutefois, pour les familles qui le souhaitent, le suivi prénatal peut être aussi réalisé par les services de PMI du Conseil Général, dont les centres sont répartis sur toute l'île. Les services de PMI proposent également l'accompagnement à domicile, aussi bien en pré qu'en post natal.

Nombre de journées réalisées en obstétrique, néonatalité et réanimation néonatale selon le statut de l'établissement en 2012

Nombre d'accouchements selon le statut de l'établissement en 2012



Source : SAE 2012

Sources

- [1] Insee, Bilan demo, état civil
- [2] CS8 Conseil Général de La Réunion - exploitation ORS
- [3] Drees Etudes et Résultats n°808 - sept. 2012
- [4] Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire 19 janvier 2010 n°2-3
- [5] ORS Tableau de bord Indicateurs "autour de la grossesse" - nov. 2012
- [6] SAE 2011, DRESS

Contributeurs

- ORS Réunion - Bérengère DASSA
 ORS Réunion - Monique RICQUEBOURG
 ARS OI - Anh-Dao NGUYEN
 ARS OI - Catherine CHAUSSADE
 ARS OI - Eric MARIOTTI
 ARS OI - Mohamed QUARCH